

Dernière heure : le CNPsy à 215 F ?

Cela mijotait depuis quelques semaines, quelques mois même, en nous donnant à humer des effluves incendiaires, tout en nous prévenant qu'il y avait discorde à la cuisine. Enfin, le chef d'œuvre nous est présenté : Gilles Johannet vient de dévoiler son plan, un projet qui ouvrirait sur quelques 62 milliards d'économies en 3 ans - avec tous les ingrédients qu'on nous avait laissés pressentir : outre les 30 milliards hospitaliers, les 20 milliards et quelques du médicament (via l'établissement de prix plancher par type d'effets thérapeutiques), la médecine de ville devrait contribuer pour 20 milliards. Par cette dernière, toute une batterie de dispositions : la **recertification** tous les 7 ans (en commençant par les plus vieux...), avec **déconventionnement** à la clé si l'on ne répond pas aux critères de qualité définis par la communauté hospitalo-universitaire, le **conventionnement sélectif** avec réduction de la liberté d'installation, une **régulation collective et individualisée** des dépenses, la «modulation» de la prise en charge des cotisations sociales, les **filières** bien sûr, etc, etc. Nous y reviendrons.

Et la cerise sur le gâteau : dès cette année, la réduction de la valeur des lettres-clé des **spécialités les plus inflationnistes**, cardio, ophtalmo et.... psychiatres ! Le **CNPsy à 215 F** !

Martine Aubry ne serait pas d'accord pour l'hôpital et le médicament, mais abandonnerait la médecine de ville à la CNAM ! Nous en sommes là.

Le jour même, le S.N.P.P. a publié le communiqué de presse ci-après. Une nouvelle bataille s'ouvre - et déjà l'on entend grincer les clefs dans la serrure de nos cabinets...

COMMUNIQUE DE PRESSE du S.N.P.P. :

C'est avec une totale incrédulité que le Syndicat National des Psychiatres Privés a découvert que, parmi les "géniales" mesures d'économie proposées par Gilles Johannet, Directeur de la CNAMTS, se trouve la **réduction de la valeur du CNPsy de 225 Frs à 215 Frs** (soit 4,5 % de diminution environ) alors que les dépenses induites par la spécialité au titre libéral n'ont cru que de 3,5 % en 1998 (moins encore si on y intègre la neuro-psychiatrie qui est à - 7,6 % pour la même période) - croissance au demeurant légitimée par l'importance des besoins auxquels les psychiatres ne font que difficilement face (jusqu'à 10 semaines d'attente dans certaines régions), alors que par ailleurs le Gouvernement insiste sur son intérêt pour la santé mentale et incite à y pourvoir de façon plus intensive.

Serait-ce parce qu'une statistique récente fait apparaître la psychiatrie (hors hôpitaux) comme le 10ème poste des dépenses de santé (par quel amalgame de données alors que, selon la CNAMTS, en 1997, le coût des psychiatres, honoraires et prescriptions, représentait 2,7 % de la dépense libérale, pour 5,1 % des praticiens libéraux ?). C'est vraiment prendre les problèmes par le plus petit bout de la lorgnette comptable - qui aurait dû permettre aussi de repérer que la psychiatrie est l'une des deux disciplines les plus pauvres. Mais où prend-t-on en compte **les besoins et la qualité des soins** ? Ce n'est pas l'affaire des Caisses ? C'est de la provocation ! Souhaiterait-on nous inciter à travailler plus vite, et donc à prescrire plus (alors que nous le faisons peu...) qu'on n'agirait pas autrement ! Ce n'est plus Homais, c'est Gribouille !

Il ne nous reste plus à ce compte qu'à nous jeter dans les bras de nos ministres - qui ont mis Gilles Johannet en place pour faire ce travail - en espérant que la santé des français, serait-elle mentale, les intéresse toujours.